



BIENVENUE DANS L'ARRIÈRE-PAYS

Le parc national Jasper est le plus grand et le plus septentrional des parcs nationaux des montagnes du Canada. Il protège un territoire de plus de 11 000 km² des Rocheuses – une région majestueuse qui soutient une grande diversité de plantes et d’animaux. Dans le parc, bon nombre des sentiers de l’arrière-pays ont été tracés par des voyageurs d’une autre époque : Premières Nations, commerçants de fourrures, explorateurs et aventuriers qui se déplaçaient à cheval.

Le parc est traversé de plus de 1 000 km de sentiers et de parcours. Le camping dans l’arrière-pays est donc un excellent moyen d’en découvrir la nature sauvage et indomptée. Ce guide vous aidera à planifier une excursion exaltante, sécuritaire et sans grand impact environnemental.

Pour obtenir de l’information détaillée sur la planification d’excursions dans l’arrière-pays, visitez le pc.gc.ca/riere-pays-jasper. Avant de partir, consultez le dernier rapport sur l’état des sentiers au www.pc.gc.ca/sentiers-jasper.

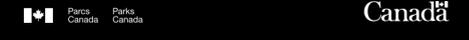
SUR LE SENTIER

Le parc national Jasper offre tout un éventail de possibilités d’exploration de l’arrière-pays. Il renferme des sentiers et des campings en milieu **semi-aménagé**, en milieu **rustique** et en milieu **sauvage**.

Voici ce à quoi vous pouvez vous attendre* :

Milieu semi-aménagé	Milieu rustique	Milieu sauvage
<p>Ces installations reçoivent le plus haut niveau de service. Vous pouvez vous attendre à ce que le chablis soit enlevé et à ce que les ponts, les chemins de rondins et les panneaux soient entretenus. Les campings sont équipés de câbles à provisions, de tables de pique-nique, de toilettes sèches et de foyers (là où les feux sont autorisés).</p> <p>Vous rencontrerez fort probablement d'autres visiteurs sur le sentier.</p>	<p>Ces installations reçoivent un niveau de service de base. Vous pouvez vous attendre à ce que le chablis soit enlevé et à ce que les ponts et les chemins de rondins fassent l’objet d’un entretien annuel. Les campings sont pourvus de perches à provisions et de toilettes sèches.</p> <p>Ces installations se trouvent en milieu reculé. Il se peut que vous rencontriez d'autres visiteurs sur le sentier.</p>	<p>Ces installations ne reçoivent à peu près aucun entretien. Elles offrent des possibilités aux excursionnistes chevronnés et autosuffisants qui veulent faire de la randonnée et du camping dans des secteurs non entretenus du parc.</p> <p>Ces installations sont situées dans des secteurs extrêmement reculés.</p>

*Nous faisons notre possible pour satisfaire aux normes décrites ci-dessus, mais le temps inclement et les événements aléatoires peuvent changer rapidement et radicalement l’état des sentiers, des cours d’eau et des emplacements de camping. L’autosuffisance est de mise partout dans l’arrière-pays.



Canada

Exploration de l'arrière-pays

Excursions équestres

Les comptoirs de renseignements du parc possèdent de l’information sur les excursions équestres guidées d’une ou de plusieurs journées dans le parc. Le *Guide des cavaliers* (pc.gc.ca/chevaux-jasper) contient des renseignements détaillés qui aideront les particuliers et les groupes à planifier des excursions à cheval. Appelez le Bureau des sentiers pour obtenir votre permis de camping dans l’arrière-pays et votre permis de pâturage (voir la section Sources d’information).

Vélo de montagne

Le vélo de montagne est autorisé uniquement sur les pistes cyclables désignées. Consultez la carte pour savoir quels sentiers sont ouverts aux cyclistes.

Escalade, alpinisme et excursions sur glacier

Les groupes d’alpinistes peuvent présenter une demande à un comptoir de renseignements de Parcs Canada pour bivouaquer dans des secteurs dépourvus de végétation. Certaines restrictions peuvent s’appliquer. Visitez le site pc.gc.ca/securite-montagnes pour en savoir davantage.

Pêche

La pêche est autorisée dans de nombreux lacs de l’arrière-pays. Le permis de pêche de parc national est obligatoire, et le permis de pêche provincial n’est pas valide dans les parcs nationaux. Vous pouvez acheter

votre permis à un comptoir de renseignements de Parcs Canada ou dans les boutiques d’accessoires de pêche de Jasper. Profitez-en pour demander un exemplaire à jour du *Sommaire du Règlement sur la pêche*. **Pour en savoir davantage, consultez le site pc.gc.ca/peche-jasper.**

Gestion de l'activité humaine

L’activité humaine a un impact sur tous les secteurs du parc, et l’arrière-pays est particulièrement vulnérable à cet égard. Parcs Canada a adopté des règles pour réduire les impacts à un minimum. Citons notamment le contingentement des visiteurs sur certains sentiers et dans certains campings, la limitation de la taille des groupes, l’adoption d’un système de permis et l’imposition de restrictions concernant les activités spéciales.

Les employés en uniforme que vous rencontrez dans l’arrière-pays pourraient demander à voir votre permis de camping.



Ne laissez aucune trace!

Déchets

De grâce, remportez tout ce que vous apportez! Vous êtes responsable de tous les objets que vous apportez dans l’arrière-pays, y compris les ordures. **Ne jetez jamais vos déchets dans les toilettes sèches – ils pourraient attirer des animaux.**

Raccourcis

Les raccourcis tracés entre les lacets des sentiers endommagent le sol et la végétation. De plus, ils enlaidissent les pentes et accroissent leur vulnérabilité à l’érosion.

Collecte d'objets naturels ou culturels

Les roches, les fossiles, les cornes, les bois de cervidés, les fleurs sauvages, les nids et les autres objets naturels ou historiques qui se trouvent dans un parc national sont protégés par la loi. Laissez-les là où vous les trouvez pour que d’autres puissent en profiter.

Camping

Tenez-vous-en aux emplacements indiqués sur votre permis de camping dans l’arrière-pays et utilisez les tabliers de tente (là où ils sont fournis). Consultez le personnel du parc pour connaître toute restriction spéciale qui pourrait s’appliquer.

Toilette personnelle et nettoyage

Pour faire votre toilette ou laver votre vaisselle, transportez votre eau à au moins 70 m de tout plan d’eau et utilisez de petites quantités de savon biodégradable. Filtrez vos restes de nourriture et remportez-les. Dispersez les eaux filtrées par terre.

chaque excursion même si vous détenez un permis d’accès annuel. Les titulaires de permis d’accès annuels n’acquittent que les droits de réservation pour leur permis de camping dans l’arrière-pays.

Refuges du Club alpin du Canada

Si vous passez la nuit dans un refuge du Club alpin du Canada, vous devez vous procurer un permis de camping dans l’arrière-pays auprès du Club alpin.

Droits d'utilisation

Exception faite du droit de réservation, les sommes versées sont entièrement remboursables jusqu’à 48 heures avant la date prévue du départ. Si vos projets changent, tirez parti de notre politique de remboursement et cédez votre place à d’autres.

Pour obtenir des renseignements à jour au sujet des droits, visitez le site pc.gc.ca/tarifcation-jasper

Conditions météorologiques

En montagne, vous pouvez toujours compter sur une constante : le caractère imprévisible des conditions météorologiques. Il peut pleuvoir ou neiger en toute saison, et les températures peuvent descendre sous le point de congélation, même en été. La meilleure approche consiste à se tenir prêt à affronter toutes les conditions. Pour obtenir un bulletin météorologique détaillé, appelez le Bureau météorologique d’Environnement Canada au 780-852-3185 ou consultez le site Web www.meteo.gc.ca.

Feux de camp

Les feux de camp sont un luxe en montagne, et ils sont interdits dans certains secteurs (voir la carte). Si vous allumez un feu, servez-vous des foyers en métal fournis et utilisez seulement du bois mort. Contenez votre feu, surveillez-le en tout temps et éteignez-le complètement avant de partir. Les réchauds au gaz sont plus propres et plus efficaces pour la cuisson. Nous vous en recommandons l’utilisation.

Rangement des provisions

Pour éviter d’attirer les ours à votre emplacement de camping, vous devez suspendre **vos provisions, vos déchets, vos articles de toilette et votre équipement de cuisine** à l’aide des câbles à provisions fournis dans les campings désignés. Dans les aires de camping sauvage, la nourriture doit être entreposée dans des contenants à l’épreuve des ours.

Déchets humains

Dans la mesure du possible, servez-vous des toilettes sèches fournies. En l’absence d’installations, choisissez un endroit situé à l’écart des sentiers et des emplacements de camping, à au moins 70 m de toute source d’eau. Creusez un trou de 12 à 16 cm, jusqu’à ce que vous atteigniez la couche biologique active du sol – là où la terre est de couleur foncée. Remplissez le trou avec de la terre sans la tasser. Utilisez le moins de papier hygiénique possible et rapportez-le ou brûlez-le.

Pour en savoir davantage sur les pratiques écologiques dans l’arrière-pays, consultez le site www.sanstrace.ca/ ou faites le 1-8770-238-9343.



Guides de poche sur les sentiers du parc

(en anglais seulement) Vous pouvez acheter des guides et des cartes à la boutique des Amis du parc ou dans les librairies.

The Canadian Rockies Trail Guide,

Brian Patton et Bart Robinson

Classic Hikes in the Canadian Rockies,

Graeme Pole

Hiking Jasper and Mount Robson,

Rob Bryce

Cartes du parc national Jasper

(en anglais seulement) **Carte Gemtrek** « Jasper and Maligne Lake », 1:100 000 , « Columbia Icefield », 1:75 000 « Best of Jasper », 1:35 000

Série Trails Illustrated de la société National Geographic,

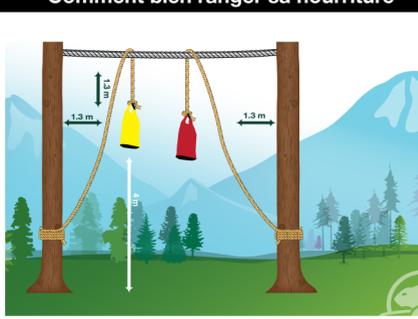
« T903, Jasper North », 1:100 000, « T902, Jasper South », 1:100 000

Cartes topographiques SNRC du gouvernement du Canada,

1:50 000 (offertes en français)

Pour en savoir davantage sur un sentier en particulier, sur la planification d’excursions et sur les cartes topographiques, visitez le site : pc.gc.ca/riere-pays-jasper.

Comment bien ranger sa nourriture



Sécurité

Éviter les problèmes

Toutes les activités de plein air comportent des risques. Détérioration rapide des conditions météorologiques, terrain abrupt, accidenté ou peu familier, avalanches (en toute saison), froid, cours d’eau tumultueux, canyons, rapides, chutes, crevasses glaciaires, éboulements et animaux sauvages, voilà autant de dangers qui guettent les visiteurs dans l’arrière-pays. La prudence et l’autonomie sont de rigueur.

Eau

Le parasite *Giardia lamblia* est transporté par les humains ainsi que par certains animaux domestiques et sauvages. Il peut être présent dans toute eau de surface dans le parc. Pour détruire ce contaminant, il faut faire bouillir l’eau. Les filtres à eau et les comprimés d’iode peuvent aussi servir à purifier l’eau.

Faune

N’oubliez jamais que les animaux du parc sont sauvages et qu’ils peuvent être dangereux. Tout animal peut devenir agressif s’il se sent menacé. Restez à une distance sécuritaire : à au moins 100 m des ours et à 30 m de la plupart des autres animaux.

Ours

L’ours noir et le grizzly représentent tous deux une source de préoccupation particulière pour les visiteurs de l’arrière-pays. Pour connaître les mesures à prendre afin de réduire les risques de rencontre, lisez nos dépliants sur la sécurité en présence d’animaux sauvages. Vous en trouverez des exemplaires aux comptoirs de renseignements du parc ou sur le Web au pc.gc.ca/ours-et-humains

Chiens

Les animaux sauvages voient les chiens comme des proies ou comme des prédateurs. Les chiens peuvent provoquer des affrontements avec la faune et compromettre votre sécurité. C’est pour cette raison qu’il faut les tenir en laisse dans les parcs nationaux. Parcs Canada interdit les chiens dans certains secteurs de l’arrière-pays afin de protéger le caribou.

N’oubliez pas : VOUS êtes responsable de votre propre sécurité.

Aide-mémoire

Choisissez une excursion adaptée à vos capacités, à votre expérience, à vos intérêts, à votre équipement et au temps dont vous disposez.

Familiarisez-vous avec le sentier choisi, notamment en consultant des ouvrages de référence et des cartes topographiques.

Obtenez un permis de camping dans l’arrière-pays à un comptoir de renseignements.

Vérifiez les conditions avant de partir et consultez les bulletins météorologiques.

Choisissez des vêtements et du matériel de camping appropriés pour pouvoir être autosuffisant par temps inclément ou en cas de détérioration rapide des conditions.

Communiquez votre itinéraire à un ami ou à un parent.

Consultez l’information affichée sur le pavillon de renseignements au point de départ du sentier. Vous y trouverez de l’information utile sur les fermetures et les mises en garde.

Pour obtenir d’autres renseignements sur la PLANIFICATION D’UNE EXCURSION, consultez le site pc.gc.ca/riere-pays-jasper.

PARTAGEZ LES SENTIERS

Share the trails
Partageons les sentiers

Dans certains secteurs du parc, les randonneurs doivent souvent partager les sentiers et les campings avec les cavaliers et les cyclistes. Le respect d’autrui contribue grandement à réduire les conflits. Faites du bruit si vous vous déplacez vite ou en silence, rangez-vous sur le côté pour céder le passage aux groupes nombreux et évitez les mouvements soudains en présence de chevaux, qui s’effarouchent facilement.



Sources d'information

Bureau des sentiers de Parcs Canada 780-852-6177

CENTRE D’INFORMATION DE JASPER • 500 Connaught Dr. Permis d’accès à l’arrière-pays, inscription au registre des activités à risque (en personne seulement), renseignements sur les sentiers et réservations. jnp.info@pc.gc.ca • pc.gc.ca/jasper

Prévisions météorologiques : 780-852-3185; meteo.gc.ca

Bulletins d’avalanche (en hiver) : 1-800-667-1105; pc.gc.ca/avalanche

État des sentiers : 780-852-6177 • pc.gc.ca/sentiers-jasper

Renseignements sur la sécurité dans le parc • pc.gc.ca/securite-montagnes

EN CAS D’URGENCE, FAITES LE 911.

À l’extérieur de la ville de Jasper, le service de téléphonie cellulaire n’est pas fiable.

Autres sources d’information

Comptoir de renseignements de Parcs Canada, Centre du Champ-de-Glace (de la mi-mai au début de septembre)

Permis d’accès à l’arrière-pays, renseignements sur les sentiers.

Situé à 103 km au sud de Jasper sur la promenade des Glaciers. 780-852-6288 • jasper.icefield@pc.gc.ca

Bureau de la sécurité publique

Renseignements sur l’alpinisme, l’escalade sur glace et la sécurité publique. 780-852-6155

Parcs Canada – Renseignements généraux

1-888-773-8888 (Canada) 613-860-1251 (international)

information@pc.gc.ca • pc.gc.ca

Amis du parc national Jasper

Boutique au Centre d’information de Jasper

780-852-4767 • info@friendsofjasper.com

friendsofjasper.com (en anglais seulement)

Parc provincial Hamber et parc provincial du Mont-Robson

N^{os} de tél. : 250-566-4325 (toute l’année) et 250-566-9174 (en été)

Réservations : 1-800-689-9025 • bcparcs.ca (en anglais seulement)

Excursions de deux jours

3 Lac Saturday Night Milieu semi-aménagé

24 km Gain/perte d'altitude : 786 m
Altitude maximale : 1 640 m

Cette boucle bien balisée débute et se termine à Jasper. Elle traverse un plateau entièrement situé sous la limite forestière, ce qui en fait un bon choix pour les novices ou pour les randonnées de début de saison.

POINT DE DÉPART : Lotissement urbain - à l'angle des rues Bonhomme et Patricia

139 Lac Jacques Milieu semi-aménagé

12 km aller seulement Gain d'altitude : 41 m; perte d'altitude : 8 m. Altitude maximale : 1 540 m

Ce sentier unique en son genre traverse une vallée étroite, longe quatre lacs et franchit un bassin hydrographique – le tout en moins de 13 km et avec un gain d'altitude minime. Un bon choix pour les novices. Le camping est interdit au lac Beaver.

POINT DE DÉPART : Extrémité sud du lac Medicine, à 28 km de Jasper, sur la route Maligne

126 Big Bend Milieu rustique

12,8 km aller-retour Gain/perte d'altitude : 267 m
Altitude maximale : 1 400 m

Ce sentier, qui ondule le long de la vallée de la haute Athabasca, suit la chaussée bien tassée d'un chemin coupe-feu large qui se parcourt facilement à pied ou à vélo. Faites l'aller-retour en une journée ou passez la nuit au camping Big Bend.

REMARQUE : Le pont de la traverse de l'Athabasca a été emporté par les eaux. La rivière est infranchissable.

POINT DE DÉPART : Chutes Sunwapta, à 54,5 km au sud de Jasper, sur la promenade des Glaciers

Excursions de quatre jours

130 131 132 Boucle Brazeau Milieu semi-aménagé

80 km Gain/perte d'altitude (dans le sens des aiguilles d'une montre) : 2 351 m
Altitude maximale : 2 475 m

Territoire du caribou – Les chiens sont interdits.

« Grand circuit » des chaînons du sud, cette boucle vous permet d'explorer l'un des plus grands lacs de l'arrière-pays du parc et de faire une traversée alpine extraordinaire marquée par des pics couverts de glace, des tapis de fleurs sauvages et tout un éventail d'animaux. Le sentier franchit de vastes prés alpins et trois cols.

REMARQUES : La neige pourrait entraver les déplacements jusqu'à la mi-juillet. Les feux sont interdits au 23 (camping de l'Embranchement-Jonas). Les emplacements se trouvent au début et à la fin du tronçon de 20 km qui parcourt le col. Les chevaux sont interdits au col Jonas.ç

POINTS DE DÉPART : Ruisseau Nigel, à 112 km au sud de Jasper, sur la promenade des Glaciers

132 130 Poboktan – Col Jonas Milieu semi-aménagé

54 km jusqu'au ruisseau Nigel, aller seulement Gain d'altitude : 1 691 m; perte d'altitude : 1 346 m. Altitude maximale : 2 470 m

Territoire du caribou – Les chiens sont interdits.

Variante plus courte de la boucle Brazeau, cette randonnée impressionnante vous permet de parcourir plus de 13 km au-dessus de la limite forestière tout en profitant de vues imprenables. Le secteur fait partie de l'habitat de plusieurs espèces, dont la marmotte des Rocheuses et le caribou des bois. Voir ci-dessus les remarques concernant la boucle Brazeau.

POINT DE DÉPART : Poste Sunwapta, à 72 km au sud de Jasper, sur la promenade des Glaciers

Excursions de sept à dix jours

Dans les aires de camping sauvage, il n'y a pas de toilettes ni d'installations pour entreposer la nourriture. La nourriture doit être entreposée dans des contenants à l'épreuve des ours.

115 Col Athabasca Milieu sauvage

98 km aller-retour Altitude maximale : 1 755 m
Altitude minimale : 1 210 m

Ce sentier historique isolé suit la vallée de la Whirlpool, parcours emprunté autrefois par les commerçants de fourrures qui traversaient les Rocheuses. Par endroits, le paysage est dominé par de vastes plaines de gravier et de glaciers. Sentier très isolé, rarement entretenu et raboteux par endroits; quelques rivières importantes à traverser à gué. Présence occasionnelle de cavaliers. Il est préférable de s'enquérir des conditions au Bureau des sentiers.

REMARQUE : Les vélos sont autorisés jusqu'au camp Tie (11,2 km).

POINT DE DÉPART : Au km 6,4 du chemin du Lac-Moab, près de la route 93A Sud.

150 Limite Nord Milieu sauvage

179 km Altitude maximale : 2 020 m
Altitude minimale : 1 355 m

Le secteur de la limite nord possède des attraits particuliers – une nature sauvage formée de vallées larges et de montagnes éloignées où vivent toutes sortes d'animaux sauvages. Sentier très isolé, rarement entretenu et raboteux par endroits; quelques rivières importantes à traverser à gué. Présence occasionnelle de cavaliers. Il est préférable de s'enquérir des conditions au Bureau des sentiers.

REMARQUE : Les ponts des ruisseaux Blue et Carcajou risquent d'avoir été emportés par une inondation récente.

POINTS DE DÉPART : Au bout du chemin du Lac-Celestine, à 53 km de Jasper; lac Rock, à 32 km de la route 40 vers Grande Cache; mont Robson, à 88 km à l'ouest de Jasper, sur la route 16.

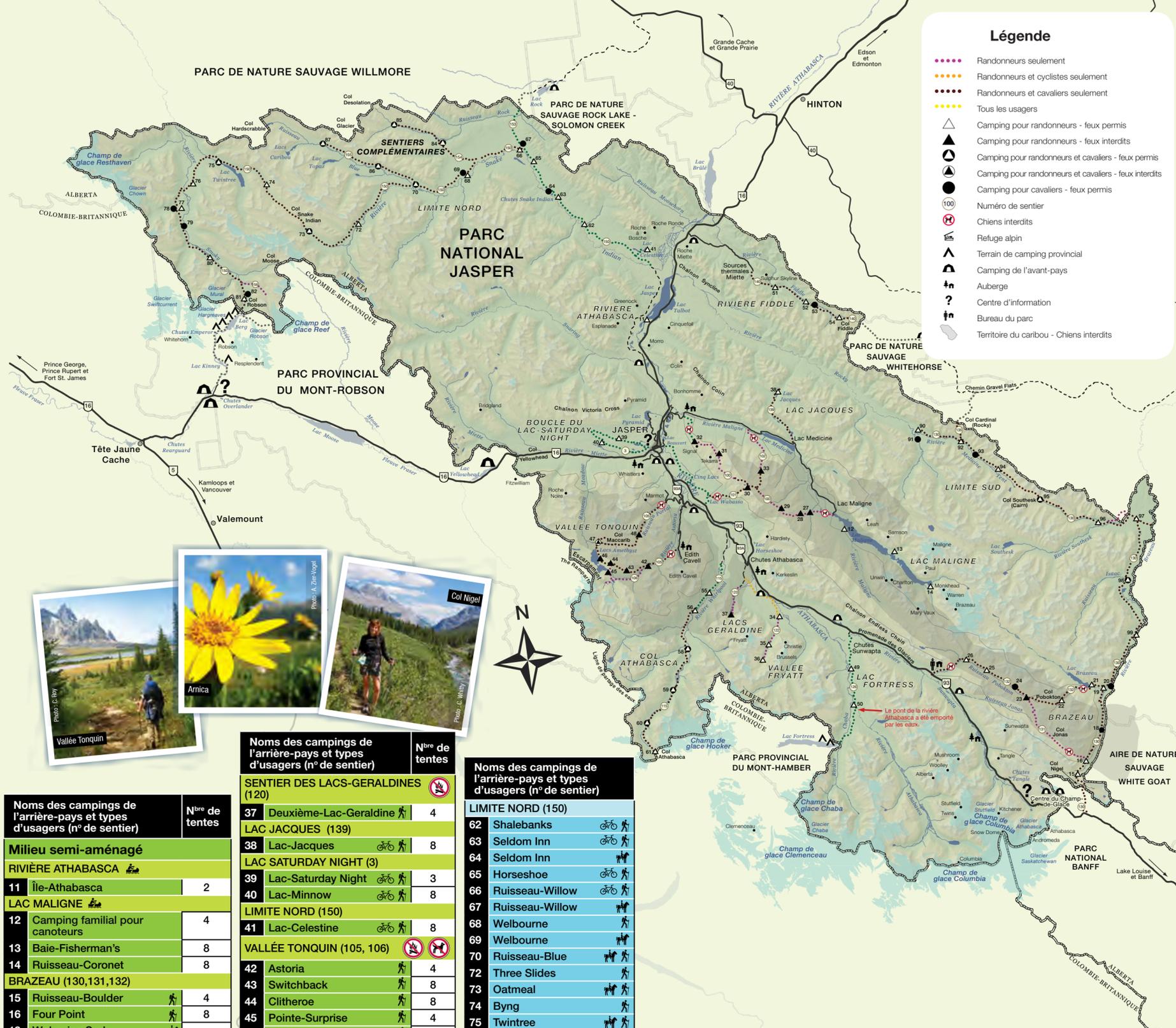
130 Limite Sud Milieu sauvage

120 km Altitude maximale : 2 262 m,
Altitude minimale : 1 580 m

Cette randonnée en haute montagne vous fait traverser une forêt basse et deux cols alpins. Sentier très isolé, rarement entretenu et raboteux par endroits; quelques rivières importantes à traverser à gué. Présence occasionnelle de cavaliers. Il est préférable de s'enquérir des conditions au Bureau des sentiers.

REMARQUES : En raison d'un glissement de terrain récent et de la présence d'arbres tombés après un feu, le tronçon reliant le lac Jacques et le camping Rocky Forks est très difficile. Les déplacements dans ce secteur sont déconseillés. Au-delà du lac Brazeau, le sentier est rarement entretenu. Il chevauche la populaire boucle Brazeau. Vérifiez la disponibilité des emplacements de camping.

POINT DE DÉPART : Au col Rocky par la route 40, à 77 km au sud-est de Hinton; au col Nigel, à 112 km de Jasper, sur la promenade des Glaciers.



Noms des campings de l'arrière-pays et types d'usagers (n° de sentier)	Nbre de tentes
Milieu semi-aménagé	
RIVIÈRE ATHABASCA	
11 Île-Athabasca	2
LAC MALIGNÉ	
12 Camping familial pour canoteurs	4
13 Baie-Fisherman's	8
14 Ruisseau-Coronet	8
BRAZEAU (130,131,132)	
15 Ruisseau-Boulder	4
16 Four Point	8
18 Wolverine Sud	-
19 Rivière-Brazeau	4
20 Prés-Brazeau	-
21 Lac-Brazeau	8
22 John-John	4
23 Embranchement-Jonas	8
24 McCready	-
25 Waterfall	4
26 Poboktan	4
SKYLINE (100, 101, 102)	
27 Ruisseau-Evelyn	4
28 Little Shovel	8
29 Snowbowl	8
30 Curator	8
31 Tekarra	8
32 Signal	4
33 Watchtower	4
VALLÉE DU FRYATT (122)	
34 Fryatt-Inférieur	4
35 Brussels	8
36 Headwall	4

Noms des campings de l'arrière-pays et types d'usagers (n° de sentier)	Nbre de tentes
SENTIER DES LACS-GERALDINES (120)	
37 Deuxième-Lac-Geraldine	4
LAC JACQUES (139)	
38 Lac-Jacques	8
LAC SATURDAY NIGHT (3)	
39 Lac-Saturday Night	3
40 Lac-Minnow	8
LIMITE NORD (150)	
41 Lac-Celestine	8
VALLÉE TONQUIN (105, 106)	
42 Astoria	4
43 Switchback	8
44 Clitheroe	8
45 Pointe-Surprise	4
46 Lac-Amethyst	8
47 Maccarib	4
48 Portal	8
Milieu rustique	
LAC FORTRESS (126)	
49 Big Bend	4
50 Traverse-de-l'Athabasca	4
RUISSEAU FIDDLE (140)	
51 Utopia	4
52 Ruisseau-Slide	4
53 Ruisseau-Slide	-
54 Whitehorse	4
Milieu sauvage	
COL ATHABASCA (115)	
55 Whirlpool	
56 Camp Tie	
58 Middle Forks	
59 Camp Scott	
60 Prés-Kane	
61 Col-Athabasca	

Noms des campings de l'arrière-pays et types d'usagers (n° de sentier)
LIMITE NORD (150)
62 Shalebanks
63 Seldom Inn
64 Seldom Inn
65 Horseshoe
66 Ruisseau-Willow
67 Ruisseau-Willow
68 Welbourne
69 Welbourne
70 Ruisseau-Blue
72 Three Slides
73 Oatmeal
74 Byng
75 Twintree
76 Ruisseau-Donaldson
77 Ruisseau-Chown
78 Ruisseau-Chown
79 Timothy Slide
80 Wolverine Nord
81 Adolphus
82 Adolphus
84 Little Heaven
85 Spruce Tree
86 Ancient Wall
87 Natural Arch
LIMITE SUD (130, 135)
90 Rocky Forks
91 Rocky Forks
92 Rivière-Medicine Tent
93 Rivière-Medicine Tent
94 La Grace
95 Col-Cairn
96 Rivière-Cairn
97 Southesk
98 Ruisseau-Isaac
99 Arête



Le caribou des bois

La population de caribous des bois du parc Jasper est menacée. Elle compte moins de 100 individus dans la partie sud du parc.

Ce que vous pouvez faire pour venir en aide aux caribous :

- Restez sur les sentiers désignés; si vous voyez des caribous, donnez-leur de l'espace.
- Les chiens ne sont pas autorisés dans le territoire des caribous (voir la carte).
- Évitez de randonner dans l'habitat du caribou pendant la mise bas (en juin et au début de juillet) et le rut (de la fin de septembre au début d'octobre).

Pour en savoir davantage sur la conservation du caribou dans les parcs nationaux des montagnes, consultez le site www.parcscanada.gc.ca/caribou.